



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Parcours Construction bois

Licence pro Mention Métiers du bois



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
Collège
Sciences et
Technologies
pour l'Energie et
l'Environnement
(STEE), IUT des
Pays de l'Adour

Présentation

La licence professionnelle Métiers du bois est le fruit d'un étroit partenariat entre le département Science et Génie des Matériaux de l'IUT des Pays de l'Adour (Mont de Marsan) et les lycées Haroun Tazieff (Saint- Paul-les-Dax), Jean Monnet (Vic-en-Bigorre) et Terres de Gascogne (Bazas). Les enseignements sont dispensés à l'IUT et dans les différents établissements partenaires en fonction du parcours choisi.

La formation comporte un tronc commun couvrant les disciplines scientifiques fondamentales relatives au bois (propriétés physico-chimiques et biologiques, traitement et caractérisation) ainsi que les disciplines transversales (économie de la filière, droit et gestion, entrepreneuriat, langues).

Chaque parcours propose des enseignements spécifiques aux métiers visés ; pour le parcours Construction :

- * dimensionnement des structures,
- * architecture et numérisation,
- * performance thermique,
- * gestion de projets de construction,
- * gestion des chantiers...

L'apport des représentants du monde socio-professionnel permet à la formation d'être au plus près des préoccupations du milieu professionnel de cette filière, et d'offrir une formation fidèle aux exigences des métiers auxquels elle forme les étudiants.

Objectifs

- * Approfondir ses connaissances sur les propriétés du matériau bois et les filières industrielles de sa transformation,
- * Délivrer des connaissances spécifiques aux différents métiers grâce aux 2 parcours,
- * Pratiquer grâce à des enseignements théoriques complétés par des travaux pratiques, des études de cas, des applications concrètes sur le terrain,
- * Apporter une dimension internationale par l'étude de langues étrangères.

Savoir-faire et compétences

- * Connaître les normes et règlements spécifiques au matériau bois.
- * Participer à la conception et au développement de produits / systèmes innovants dans la construction bois.



- * Assurer la coordination, la gestion et le suivi de chantier.
- * Apporter un conseil technique aux professionnels du bâtiment sur la performance et l'utilisation du matériau bois.

Les + de la formation

Services communs de l'UPPA accessibles pour les étudiants de la LP Métiers du bois : Observatoire Des Etudiants (ODE), Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO-IP), Direction de la Formation Tout au Long de la Vie (DFTLV - Apprentissage et Formation Continue).

[Site du SCUIO-IP \(Orientation et Insertion professionnelle\)](#)

Démarche d'amélioration continue :

Une fois par an, les acteurs de la formation sont amenés à se rencontrer lors du Conseil de perfectionnement composé de professionnels, d'universitaires, de représentants des étudiants, pour échanger sur les besoins et les retours d'expériences. Ainsi, nous ajustons nos actions pédagogiques en fonction des demandes exprimées sur différents aspects (alternance, rythme, contenus, coordination, intervenants...), avec pour objectif de maintenir le programme en phase avec les évolutions des différents secteurs professionnels concernés.

Le pilotage de la formation se fait également en fonction des résultats des étudiants, des retours des maîtres d'apprentissage, de la participation des représentants étudiants aux conseils du département.

Par ailleurs des réunions de coordination avec les établissements partenaires ont lieu tous les ans.

Organisation

Organisation

La formation se déroule en 2 semestres sur une année.

Le volume horaire de la formation est de 460 heures hors projets tuteurés.

La licence professionnelle comporte deux parcours avec une forte mutualisation des enseignements. Ainsi, un tronc commun regroupe, au premier semestre, tous les enseignements liés au matériau bois (correspondant à l'UE1) et, au second semestre, tous les enseignements transversaux comme les langues, la connaissance de l'entreprise, ... (correspondant à l'UE4).

Les UE2, UE3 et UE5 sont spécifiques à chaque parcours.

Méthodes pédagogiques :

Pour le parcours Construction, les enseignements ont lieu sur le site de l'IUT à Mont de Marsan ainsi que dans le lycée Haroun Tazieff (Saint-Paul-lès-Dax).

Pour le parcours Exploitation et commercialisation du bois, les enseignements sont partagés entre le site de l'IUT à Mont de Marsan, le lycée Terre de Gascogne (Bazas), et le lycée Jean Monnet (Vic en Bigorre).

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Les étudiants sont également amenés à réaliser des études de cas, des recherches documentaires, et à participer à des séminaires ou conférences. Certains travaux sont réalisés en petits groupes permettant ainsi d'appréhender la méthodologie de projet. Enfin, des visites de sites en lien avec la formation sont organisées régulièrement.

Moyens pédagogiques :

En ce qui concerne le tronc commun, la plupart des enseignements (cours et TD) sont assurés dans une salle



dédiée aux étudiants de la Licence Professionnelle, située à l'INSPE à proximité de l'IUT. Les travaux pratiques ont lieu soit au sein du département Science et Génie des Matériaux (salles de TP chimie et génie du bois), soit au sein du plateau technique Xylomat de Mont de Marsan (laboratoire de recherche situé à proximité de l'IUT). Les étudiants ont en outre accès aux salles informatiques et à la bibliothèque universitaire du bâtiment SGM.

En ce qui concerne les modules d'enseignements spécifiques à chaque parcours, les étudiants bénéficient des ressources humaines et matérielles des lycées partenaires.

Equipe pédagogique :

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs spécialisés dans les sciences du bois, d'enseignants du secondaire de l'IUT et des lycées partenaires, ainsi que de professionnels de la filière bois.

Contrôle des connaissances

L'évaluation des connaissances des UE1 à UE5 se fait sous forme de contrôle continu tout au long de la formation. Deux modes sont prévus :

- * épreuves écrites ou orales pour chaque unité pédagogique (UP) d'une unité d'enseignement (UE) ;
- * compte-rendu de travaux pratiques, de visites et d'exposés.

L'évaluation de l'alternance UE6 donne lieu à l'attribution de 3 notes :

- * une note du maître d'apprentissage en entreprise, portant sur le travail réalisé,
- * une note portant sur le mémoire écrit, donnée par le tuteur pédagogique,
- * une note de soutenance orale, attribuée par un jury.

L'assiduité est obligatoire et est contrôlée sur la base de listes d'émargement par demi-journée.

Règles de délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme se fait conformément à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle : pour obtenir le diplôme, l'étudiant doit avoir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et une moyenne sur les UE «pratiques» (alternance) égale ou supérieure à 10/20.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Admission

Conditions d'admission

La formation est ouverte prioritairement en alternance et en formation continue, et peut faire l'objet d'une VAE (validation des acquis de l'expérience).

Pour candidater, connectez-vous à partir de mi-février sur la plateforme de candidature **CANDIUT**.

- * Remplissez les informations en ligne ; dossier dématérialisé à déposer avant la date limite indiquée (en général, fin mai).
- * N'oubliez pas de joindre les pièces annexes demandées, en particulier l'avis de poursuite d'études.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la [mission handicap](#) pour définir les possibilités d'aménagement

Les dossiers sont étudiés au fur et à mesure de leur réception. A partir du 31 mai, une notification est faite aux candidats sur leur admissibilité.



Modalités d'inscription

Une fois admis, le(la) candidat(e) devra procéder à son [inscription administrative](#).

Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription](#).

A compter de la rentrée 2023-2024, l'établissement applique les droits différenciés pour tout étudiant extra communautaire s'inscrivant pour la première fois en licence.

Capacité d'accueil

18

Pré-requis obligatoires

Admission sur dossier pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 (Bac+2), de type :

- * BTS, DUT à dominante technique (exemples : BTS Systèmes constructifs bois et habitat, DUT Génie civil)
- * L2 scientifique ou technique ou niveau équivalent

La formation est également ouverte à la formation continue pour les personnes justifiant d'une expérience professionnelle (VAPP)

Contactez le service de la [Formation Continue](#) pour plus de renseignements.

Et après

Poursuite d'études

La licence professionnelle est un diplôme terminal et vise à l'insertion professionnelle directe dès l'obtention du diplôme.

Passerelles et réorientation

La sélection des dossiers basée sur le projet professionnel du candidat et sa motivation permet de limiter au maximum les erreurs d'orientation. Le suivi de l'alternant permet par ailleurs d'anticiper les difficultés rencontrées par ce dernier, de sécuriser son parcours et de prévenir les situations d'échec ou de rupture de contrat.

En cas de rupture de contrat, le CFA de l'UPPA et l'équipe pédagogique accompagnent l'alternant pour retrouver une structure d'accueil.

En cas d'échec scolaire, le SCUIO-IP accompagne les étudiants dans leurs projets de réorientation.

Insertion professionnelle

Métiers, secteurs d'activité

L'Observatoire Des Etudiants (ODE) de l'UPPA enquête sur le devenir de ses diplômés. Pour consulter les résultats détaillés des enquêtes, [cliquez-ici](#)

Parmi les différents secteurs d'activités, on trouve notamment :

- * Agriculture, sylviculture
- * Bâtiment, construction
- * Commerce, négoce
- * Logistique



- * Production, qualité
- * Recherche, développement

Les diplômés exercent divers métiers : acheteur bois, technicien forestier, technicien d'exploitation forestière, conducteur de travaux, chef de chantier, technico-commercial, commercial négoce de bois, chargé de production et logistique, responsable qualité, technicien méthodes...

La dernière enquête réalisée auprès de la promotion 2019/2020 30 mois après la sortie par l'Observatoire Des Etudiants de l'UPPA fait apparaître un taux d'actifs en emploi de 91% et un taux de poursuite d'études de 8%.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Christine Bideplan - Secrétariat SGM

✉ christine.bideplan@univ-pau.fr

Directeur(trice) des études

Pierre TRINSOUTROT, Professeur certifié

✉ p.trinsoutrot@univ-pau.fr

Responsable des partenariats

Marie LAVIELLE - Responsable Relations Entreprises

✉ marie.lavielle@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

DFTLV

☎ +33 5 59 40 78 88

✉ accueil.forco@univ-pau.fr

Handicap

Mission Handicap

☎ +33 5 59 40 79 00

✉ handi@univ-pau.fr

Lieu(x)

📍 Mont-de-Marsan

Campus

🏠 Mont-de-Marsan



Programme

Parcours construction

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Science du bois	UE				10
EC Anatomie	EC				2
EC Hygroscopie, Préservation Traitement	EC				1
EC Collage du Bois et finitions	EC				1
EC Pathologie des constructions bois	EC				1
EC Démarche expérimentale - laboratoire	EC				3
EC Performance Thermique des constructions	EC				2
UE2 - Conception des constructions bois	UE				16
EC Mise à niveau des connaissances professionnelles pré-requises	EC				2
EC Résistance des structures bois	EC				2
EC Utilisation d'un logiciel de vérifications des structures bois	EC				2
EC Construction métallique	EC				2
EC Sismique	EC				2
EC Rénovation et Architecture	EC				2
EC Rénovation et numérisation des constructions existantes	EC				2
EC Construction Bois et Feu	EC				2
UE3 - Gestion des projets construction bois	UE				4
EC Gestion des entreprises	EC				2
EC Gestion des chantiers	EC				2
UE4 - Connaissance des entreprises et environnement économique de la filière bois	UE				13
EC Anglais	EC				3
EC Création et reprise d'entreprise	EC				2
EC Législation du travail, management, droit des entreprises	EC				2
EC Qualité, norme et réglementation qualité du bois et démarche qualité	EC				2
EC Organisation de la filière bois	EC				2
EC Projet Tutoré entreprise	EC				2
UE5 - Interventions techniques des entreprises	UE				4
EC Interventions techniques produits	EC				2
EC Interventions techniques systèmes constructifs	EC				2
UE6 - Projet étudiant et alternance	UE				13
EC Projet technique global	EC				3
EC PPE	EC				3
EC Alternance	EC				7